



AIDE co-gérance qui tourne mal

Par **FLOGR**, le **31/12/2014** à **12:09**

Bonjour,rrnrnJe me permet de vous contacter pour mon amie qui est en grosse difficulté avec sa sociétérrnIl s'agit d'une SARL en co-gérance 50/50 créée en 2011, qui fonctionnait bien du mardi au dimanche. Pret + Loyer. rnrnLe problème remonte à l'année dernière, lorsque sa co gérante mariée (le mari a fourni 28000€ à la création de l'entreprise) apprend que son mari la quitte et souhaite divorcer. rnPrise de panique elle reprend son ancien poste salarié de lundi au vendredi. rnLe Sweeties est mis en vente depuis un an, mais continue de tourner tout le week end et en semaine pour des commandes traiteur. rnrn- La co-gérante touche son salaire, et vient uniquement travailler le week end rn- Mon amie vient le week end, mais également en semaine pratiquement tous les jours afin de gérer les commandes et de préparer au week end. De son côté elle ne touche pas un centime, les revenus générés servent à payer les achats, le pret et le loyer. rn- En cas de bénéfice (rare et a hauteur de 100€ max) les deux touchent la meme chose, sans geste de la part de la co-gérante!! rnrnImpossible pour elle de trouver un travail dans ces conditions, elle fait du menage chez ma mere pour payer ses charges personnelles. rnComment faire en attendant la vente qui ne se fait pas? Je trouve cela anormal, pour moi il s'agit d'un abandon de poste de la part de sa co-gérante par qui tout a commencé. Mon amie est épuisée physiquement et moralement, ce n'est pas juste. rnrnEn esperant trouver une solution, rnrnCordialement